

GR – Informations clubs – Décembre 2025

✓ Coupe des Clubs – Procédure

Les clubs intéressés doivent engager leur équipe au plus tard le mercredi 10 décembre 2025 à l'aide du [formulaire FFGym](#). La liste des équipes engagées sera communiquée aux comités régionaux dès le 19 décembre.

Conformément à la règlementation technique (cf. page 14 de la lettre FFGym GR 2024-2025), la commission nationale spécialisée définit ensuite les quotas et établit la liste des équipes qualifiées.

Les clubs dont l'équipe ne comprend pas de gymnaste en catégorie Nationale C sont contactés pour identifier la gymnaste de catégorie Fédérale qui concourra en Nationale C lors de la finale nationale.

L'ajout des équipes et des gymnastes dans Engagym est réalisé par la FFGym.

Les clubs procèdent ensuite au règlement des droits d'engagement, avec une date de forclusion fixée au 10 janvier 2026.

Pour toutes les gymnastes membres d'une équipe de la Coupe des Clubs, les clubs doivent ensuite associer leur musique à l'appareil Multi-engins dans DJGym. Cette démarche est à effectuer au plus tard le vendredi 16 janvier 2026.

✓ Championnat de France Nat A, B et C et Trophée fédéral individuel - Précisions

Le tableau des quotas est mis en ligne sur le mini-site du championnat de France individuel. Les

programmes prévisionnels seront accessibles sur le mini-site de l'événement : Rouen.

Compétition Rouen	
Date de forclusion*	Samedi 10 janvier

* Date limite les demandes d'accréditations via Engagym

Juges clubs : pour les 2 compétitions, les responsables régionales doivent transmettre la liste des juges clubs désignés pour leur comité à amandine.garbin@ffgym.fr pour le 19 décembre. Les clubs ne doivent pas engager leurs juges dans ENGAGYM.